



Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade

Comité de Direction

Préavis du N° 9/2010

Préavis du Comité de Direction pour une demande de crédit extra budgétaire 2011 de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous soumettre une demande de crédit extra budgétaire de notre association Intercommunale pour 2011.

100.3151 Informatique

Suite à l'engagement de notre nouvelle comptable un contrat de location pour l'équipement informatique (PC + imprimante), logiciel de comptabilité et les prestations de service a été signé le 2 décembre avec la société Infolog.

Le choix s'est porté sur cette société pour assurer la compatibilité et la transition des données entre la Commune de Begnins et l'AISE. Le coût de cette location s'élève à CHF 505.- par mois soit CHF 6'060.- annuel. Ce coût de location n'a pas été reporté sur le budget 2011.

220.3522 Finance d'écolage

D'entente entre les directions des écoles concernées et l'AISE, le rapatriement des élèves de Longirod et St-George au sein de notre association s'effectue par étape leur permettant ainsi de terminer leur cycle à Gimel ou à Aubonne.-Il s'agit principalement des CYT 6 et des voies 8 et 9^{ème}

Lors de la création du budget 2011, Les charges budgétées pour 2011 s'élevaient à CHF 115'167.-, Elles avaient été établies sur la base du tarif cantonal fixé à CHF 1200.- pour le cycle primaire et CHF 2'000.- pour le cycle secondaire. Nous étions dans l'attente d'un accord financier avec le conseil exécutif scolaire de Gimel, le coût réel de ces élèves n'était donc pas connu.

Aujourd'hui, nous sommes parvenu à un accord et avons convenu de fixer le coût de l'écolage à CHF 3'020.- et pour le cycle primaire et de CHF 3'976.-.

Cet accord engendre un surcoût de CHF 75'035.-

Voir annexe n° 2 Finance d'écolage

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction demande au Conseil Intercommunal d'accepter le crédit extra budgétaire :

- pour le compte 100.3151 informatique d'un montant de CHF 6'060.-
- pour le compte 220.3522 finance d'écolage d'un montant de CHF 75'035.-

de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade pour 2011.

Ainsi délibéré par le Comité de Direction dans sa séance du 20 décembre 2010 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

Begnins, le 20 décembre 2010

Comité de Direction

Le Président :

La Secrétaire :

Didier Lohri

Chantal Locatelli